

5.00 crédits

30.0 h

Q1

Enseignants	le Hardy de Beaulieu Jean ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Mons
Préalables	/
Thèmes abordés	<p>Le cours a pour objectifs de permettre à l'étudiant-e: (1) de comprendre la place assignée au Droit dans un système politique démocratique; (2) de maîtriser la dialectique, le vocabulaire et les outils (code, bases de données juridiques en matière de législation, de doctrine et de jurisprudence, etc.) juridiques rencontrés; (3) de comprendre les principes de base régissant le fonctionnement d'un Etat de droit et de ses institutions ; (4) de maîtriser les spécificités des dynamiques institutionnelles liées au fédéralisme belge.</p> <p>Le cours se compose de deux parties. Dans la première partie consacrée à l'étude du droit, les thématiques suivantes seront abordées: le concept de Droit et sa place dans la société contemporaine; les domaines du Droit (incluant les spécificités du Droit public par rapport au Droit privé); les sources du Droit; les espaces du Droit; le temps du Droit; l'apprentissage de l'utilisation des outils méthodologiques (législation, doctrine, jurisprudence).</p> <p>Dans la seconde partie dévolue aux principes du Droit public, les thématiques seront: les principes fondateurs du Droit public; le système institutionnel belge; le système de répartition des compétences dans la Belgique fédérale; la prévention et le règlement des conflits dans la Belgique fédérale.</p>
Acquis d'apprentissage	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen écrit. L'examen se déroule à code (non-annoté) ouvert. Seuls des signets (eux aussi non-annotés) sont autorisés.
Méthodes d'enseignement	Cours magistral intégrant également des analyses de cas.
Contenu	<p>Le cours a pour objectifs de permettre à l'étudiant-e: (1) de comprendre la place assignée au Droit dans un système politique démocratique; (2) de maîtriser la dialectique, le vocabulaire et les outils (code, bases de données juridiques en matière de législation, de doctrine et de jurisprudence, etc.) juridiques rencontrés; (3) de comprendre les principes de base régissant le fonctionnement d'un Etat de droit et de ses institutions ; (4) de maîtriser les spécificités des dynamiques institutionnelles liées au fédéralisme belge.</p> <p>Le cours se compose de trois parties. Dans la première partie consacrée à l'étude du droit, les thématiques suivantes seront abordées: le concept de Droit et sa place dans la société contemporaine; les domaines du Droit (incluant les spécificités du Droit public par rapport au Droit privé); les sources du Droit; les espaces du Droit; le temps du Droit; l'apprentissage de l'utilisation des outils méthodologiques (législation, doctrine, jurisprudence).</p> <p>La deuxième partie offre un regard croisé sur les dynamiques institutionnelles belge et étrangères ainsi que sur les principes fondateurs du droit constitutionnel général à destination d'un public de politologues.</p> <p>Dans la troisième partie dévolue aux principes du Droit public, les thématiques seront: les principes fondateurs du Droit public; le système institutionnel belge; le système de répartition des compétences dans la Belgique fédérale; la prévention et le règlement des conflits dans la Belgique fédérale.</p>
Ressources en ligne	Outre le syllabus et le code, la plateforme Moodle met de nombreux outils utiles à la disposition des étudiantes et étudiants.
Bibliographie	BOCKEN H., DE BOND T W. (2001), Introduction to Belgian Law, Kluwer/Bruylant. Lejeune Y. (2021), Droit constitutionnel belge : fondements et institutions, Larcier, Bruxelles
Faculté ou entité en charge:	PSAD

